

Président : J.François BURETTE
Vice-président : Dorothee LEMAIRE
Secrétaire : Dominique SAINTY
Secrétaire-adj : Anne-Sophie CARLIER
Trésorier : Claude RECHE
Trésorier-adj: Dr Pierre MERIAUX

Agrément Jeunesse & Sports : N° 59 CMS 07

2 structures

P.T.H.N. : Centre Hospitalier de Denain
N° SIRET : 447 477 316 00015
C.M.S : centre hospitalier de St Amand
N° SIRET : 447 477 316 00031

Denain, le 1er Octobre 2018

Le Président
L'Association S.P.O.R.T

à

Mesdames, Messieurs

- ✓ **Les Députés**
- ✓ **Les Conseillers Régionaux**
- ✓ **Les Conseillers**
Départementaux

Elus sur le territoire de la C.A.P.H

Objet : Centre Médico-Sportif
N/Réf : 2018/029 – JF.B /D.S
P.J : courriers Ministère et
Maires de la C.A.P.H

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, 2 copies de courriers adressés à :

- Madame MARACINEANU Roxana, Ministre des Sports (avec double à la D.R.J.S.C.S, la Région, au Département, et à la C.A.P.H)
- Mesdames et Messieurs les Maires de la C.A.P.H

Depuis plusieurs années, l'Association voit ses subventions diminuer et surtout disparaître, alors qu'elle mène une mission de Santé Publique auprès de la population sportive du territoire : Prévention de la Mort Subite du Sportif, Prévention Dopage, lutte contre la sédentarité, l'obésité et les conduites addictives ;

A ce jour, elle est confrontée au remplacement d'un matériel médical indispensable pour la continuité de son activité : l'Ergocard dont le montant s'élève à peu près à 35.000 €. Elle a sollicité son retour dans le Contrat/Plan/Etat/Région pour assurer l'investissement médical et/ou informatique (voir Site Internet : C.M.S en difficultés/Démarches 2017)

Son rayonnement couvre le territoire de la C.A.P.H (partenariat) mais s'étend aussi au Valenciennois, Douaisis, Cambrésis pour l'accueil des athlètes Haut Niveau et suite à la cessation de plusieurs centres médico-sportifs à toute la Région Hauts de France.

.../...

.../...

Une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale spécialisée en médecine du sport est ainsi au service des sportifs et propose des consultations de qualité respectant les différents protocoles exigés par les diverses Fédérations Françaises, ce qui en fait une structure unique dans la Région voire en France grâce à son implantation dans un Centre Hospitalier.

Aussi serait-il dommage pour ces sportifs de perdre un tel outil pour leur suivi médical voire la prévention de tout risque lié à une pratique sportive.

En 2024, la France doit accueillir les Jeux Olympiques et les sportifs français se doivent d'être au meilleur de leur forme. Il serait donc regrettable de ne plus disposer d'une Médecine du Sport indépendante et de qualité pour veiller sur leur santé jusqu'à cette échéance

Notre équipe se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire et dans l'attente de l'intérêt que vous porterez à cette requête, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mon entier dévouement.



Jean-François BURETTE
Président de l'Association S.P.O.R.T
de la Porte du Hainaut

Copies à :

- ✓ *Mr Alain BOCQUET, président de la C.A.P.H*
- ✓ *Mr Jean-René BIHET, Vice-Président Commission Sports*
- ✓ *Mr LECERF Jean-Marie , Président Commission Sports*